vinetur

La Bourgogne a exporté 101 millions de bouteilles, malgré un recul de 1,4 % de ses recettes

Les ventes aux États-Unis ont chuté de 17,9 %, soulignant la pression sur les prix dans l’une des principales régions viticoles de France

lundi 16 novembre 2026



La Bourgogne a augmenté ses volumes de vin exportés au cours des 12 mois clos en août, mais ces ventes lui ont rapporté moins, signe que l'une des principales régions viticoles de France doit redoubler d'efforts pour défendre sa position sur un marché en mutation.

Dimanche 15 novembre, le Comité des Vins de Bourgogne a indiqué que la région avait exporté près de 101 millions de bouteilles sur cette période, soit une hausse de 3,5 % sur un an. Les recettes à l'exportation ont toutefois reculé de 1,4 %, à 1,65 milliard d'euros.

Ces deux chiffres font apparaître un écart croissant entre les volumes et la valeur. La Bourgogne a vendu davantage de vin à l'étranger, mais le revenu moyen par bouteille a baissé. Cela peut s'expliquer par des baisses de prix, une évolution vers des produits moins chers ou une place plus importante accordée à des catégories vendues en plus grandes quantités, mais avec des marges plus faibles.

Selon le Comité des Vins de Bourgogne, les vins blancs et le Crémant de Bourgogne ont été les principaux moteurs des volumes expédiés. Leurs résultats ont contribué à compenser la faiblesse d'autres catégories et à maintenir la progression des exportations, malgré un contexte de prix plus difficile pour la région.

Les États-Unis, l'un des principaux marchés étrangers de la Bourgogne, ont donné le signal le plus net de ces pressions. Les recettes sur ce marché ont chuté de 17,9 %, selon les chiffres publiés par le Comité. Ces données montrent que même une région viticole haut de gamme de renommée mondiale n'est pas à l'abri d'un recul de la demande, de tensions commerciales ou d'une sensibilité accrue des acheteurs aux prix.

Les conséquences dépassent le seul cas de la Bourgogne. Pour l'ensemble du secteur des boissons, ces chiffres illustrent le coût des ajustements de prix destinés à préserver les volumes de vente. Ils soulignent aussi la vulnérabilité des vins haut de gamme face aux droits de douane et aux évolutions de la demande des consommateurs, en particulier sur un marché comme celui des États-Unis, où les conditions d'importation et les tendances de la distribution peuvent rapidement modifier l'équation économique pour les producteurs, les distributeurs et les négociants.

Les résultats de la Bourgogne illustrent également les disparités de la demande dans le secteur viticole. Les produits susceptibles de séduire un public plus large ou proposés à des prix plus accessibles peuvent contribuer à stabiliser les volumes, tandis que les segments plus chers risquent de subir plus rapidement les effets de la prudence des acheteurs. Dans ce contexte, le soutien des vins blancs et des crémants semble avoir compté non seulement dans les volumes expédiés, mais aussi pour maintenir la présence de la région sur les marchés étrangers.

Cette mise à jour du Comité intervient alors que de nombreuses régions viticoles font face à un ralentissement de la consommation sur les marchés matures, à des ajustements de stocks et à une concurrence accrue à l'exportation dans le monde. La Bourgogne reste l'un des noms les plus prestigieux du vin, mais ses derniers chiffres montrent que la réputation ne suffit pas à protéger pleinement les recettes lorsque les conditions de marché se dégradent.

Le recul de la valeur des exportations malgré la hausse des volumes pourrait aussi attirer l'attention sur la composition de l'offre de la région. La Bourgogne regroupe un large éventail d'appellations et de niveaux de prix, des vins d'entrée de gamme à certaines des bouteilles les plus chères au monde. Si la croissance se concentre sur des catégories comme le crémant ou sur des vins blancs dont les volumes résistent mieux, les exportations peuvent continuer de progresser dans leur ensemble tandis que leur valeur recule.

Pour les importateurs et les détaillants de boissons, ces chiffres peuvent être interprétés comme le signe que la Bourgogne continue d'écouler ses produits, mais dans des conditions commerciales plus contraignantes. Pour les producteurs, ils indiquent que préserver les référencements en rayon et la demande des clients pourrait nécessiter davantage de souplesse sur les prix, au risque de peser sur le chiffre d'affaires.

Le revers essuyé aux États-Unis devrait être suivi de près, compte tenu de l'importance de ce pays pour les exportations françaises de vin et de son influence sur les prix mondiaux des marques haut de gamme. Une baisse de 17,9 % des recettes sur ce marché est suffisamment importante pour peser sur les résultats globaux de la région

et soulever des questions sur la viabilité de prix élevés lorsque les consommateurs et les acheteurs professionnels se montrent plus sélectifs.

Malgré cette faiblesse, les volumes exportés par la Bourgogne montrent que la demande internationale pour les vins de la région reste importante. Près de 101 millions de bouteilles expédiées à l’étranger en un an constituent toujours une base commerciale conséquente. Mais les derniers chiffres indiquent que la croissance des volumes ne se traduit plus automatiquement par une hausse de la valeur, un changement susceptible d’influencer les prix, la promotion et les stratégies commerciales du secteur viticole dans les prochains mois.